



**Assemblée générale**

Distr.  
GENERALE

A/RES/49/114  
11 septembre 1996

---

Quarante-neuvième session  
Point 89 de l'ordre du jour

RESOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

[sur le rapport de la Deuxième Commission (A/49/729/Add.6)]

49/114. Journée internationale de la protection de  
la couche d'ozone

L'Assemblée générale,

Considérant qu'il faut d'urgence protéger la couche d'ozone, qui filtre la lumière solaire et empêche les effets néfastes de rayonnements ultraviolets atteignant la surface de la Terre, et qui préserve ainsi la vie sur notre planète,

Soulignant l'importance de l'application du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, conclu à Montréal le 16 septembre 1987, ainsi que des amendements y relatifs, et le rôle joué à cet égard par le Comité exécutif du Fonds multilatéral,

Constatant que les Etats signataires et les États parties au Protocole de Montréal, ainsi que diverses organisations non gouvernementales concernées, ont pris un ferme engagement,

1. Proclame le 16 septembre, date anniversaire de celle de la signature, en 1987, du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Journée internationale de la protection de la couche d'ozone, qui sera célébrée à partir de 1995;

2. Prie le Secrétaire général de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la célébration appropriée de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone;

3. Invite tous les Etats Membres à consacrer cette journée spéciale à l'encouragement, sur le plan national, d'activités concrètes conformes aux objectifs et aux buts du Protocole de Montréal et de ses amendements;

4. Prie également le Secrétaire général de faire des recommandations touchant les moyens par lesquels les organismes des Nations Unies peuvent, sans préjudice des activités en cours, réunir et dégager les ressources nécessaires en vue de coopérer avec les Etats Membres pour l'organisation et l'encouragement de diverses activités au titre de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone.

92<sup>e</sup> séance plénière  
19 décembre 1994